

BREFCENTRE Synthèses

Bulletin Régional Travail Emploi Formation

Juillet 2013

Une dégradation du marché du travail accentuée

La demande d'emploi s'accroît en 2012 et s'accroît plus rapidement en région Centre qu'en France métropolitaine. Tous les publics sont touchés, en particulier les seniors et les jeunes, de même que les demandeurs d'emploi de longue durée.

Sur un an, les entrées à Pôle emploi restent stables alors que le nombre de sorties diminue. Les offres d'emploi collectées sont moins nombreuses, aussi bien

celles de courte durée que les offres d'emploi durables (plus de six mois).

Le nombre de déclarations uniques d'embauche (hors intérim) est relativement stable. En revanche, l'intérim demeure une variable d'ajustement en période de difficultés économiques. Le volume du travail temporaire décroît dans les principaux secteurs utilisateurs.

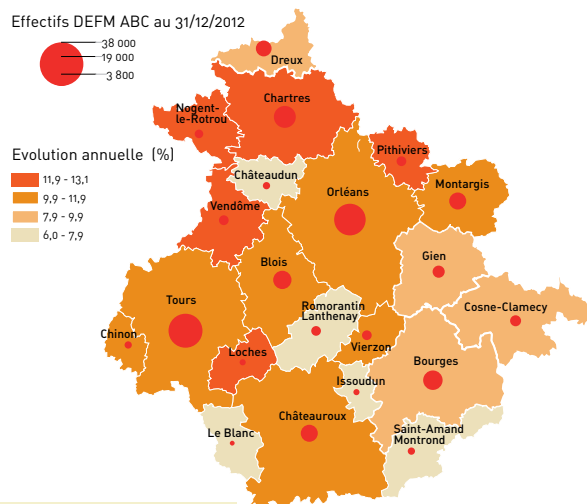
→ Le marché du travail en région Centre en 2012

Fin 2012, la région Centre totalise 181 000 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B et C à Pôle emploi (en données brutes), dont 118 000 n'ayant exercé aucune activité au cours du dernier mois (catégorie A). La hausse des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C s'amplifie en 2012 et s'accroît plus rapidement qu'en France métropolitaine. En un an, leur nombre progresse de +10,1 % dans la région contre +5,7 % l'année précédente (+8,6 % après +5,3 % au niveau national). Pour les demandeurs d'emploi de catégorie A, la hausse régionale s'élève à +11,2 % soit un point supérieur à celle de l'hexagone.

La dégradation s'observe dans les six départements de la région : l'accroissement du nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C varie de +8,2 % dans le Cher à +10,9 % en Eure-et-Loir. Le Loiret, l'Indre-et-Loire et l'Eure-et-Loir enregistrent une hausse supérieure à la moyenne régionale.

Si toutes les zones d'emploi enregistrent une hausse annuelle de la demande d'emploi, la situation est toutefois contrastée. Les territoires les plus marqués se situent au Nord-ouest de la région alors que les zones d'emploi du Sud-est sont les moins touchées.

Evolution annuelle des DEFM de catégories ABC entre fin 2011 et fin 2012



Source : STMT - Pôle emploi - Dares (données brutes)

En région Centre, 16 600 demandeurs d'emploi (cat ABC) supplémentaires en un an

Demandeurs d'emploi en fin de mois (données brutes)	Au 31/12/2012		Au 31/12/2011		Evolution en un an en %	
	Catégories A, B et C	Catégorie A	Catégories A, B et C	Catégorie A	Catégories A, B et C	Catégorie A
Cher	21 632	15 107	19 991	13 984	8,2	8,0
Eure-et-Loir	30 871	20 504	27 829	18 017	10,9	13,8
Indre	14 840	9 524	13 586	8 836	9,2	7,8
Indre-et-Loire	41 427	26 620	37 383	23 961	10,8	11,1
Loir-et-Cher	22 747	14 624	20 701	12 819	9,9	14,1
Loiret	49 802	31 844	45 206	28 658	10,2	11,1
Centre	181 319	118 223	164 696	106 275	10,1	11,2
France métró (en milliers)	4 689,8	3 193,3	4 316,8	2 898,8	8,6	10,2

Source : STMT - Pôle emploi, Dares

Les jeunes et les seniors plus exposés

Les seniors demeurent le public le plus affecté par les difficultés du marché du travail avec une hausse identique à celle de l'année précédente (environ 15 %). Depuis 2009, cette catégorie ne cesse de croître, du fait notamment de la restriction du dispositif de dispense de recherche d'emploi (DRE, mesure supprimée au 1^{er} janvier 2012) et du resserrement des conditions d'accès à un départ anticipé à la retraite.

La progression du nombre de jeunes de moins de 25 ans s'intensifie fortement, passant de + 2,8 % entre 2010 et 2011 à + 11,1 % en 2012. L'effectif de ceux ayant un niveau de formation supérieur ou égal au baccalauréat (43 % des moins de 25 ans) croît de + 17,1 % sur un an contre + 7,3 % pour ceux ayant un niveau de formation inférieur ou égal au CAP-BEP. Cependant, les jeunes possédant un niveau de formation supérieur restent moins longtemps sans emploi.

L'accélération concerne également les demandeurs d'emploi inscrits depuis un an et plus : + 16,3 % en 2012 contre + 1,4 % l'année précédente. Ce rythme est également plus élevé que celui enregistré au niveau national (+ 12,8 %).

Ainsi, en région Centre, fin 2012, ce public représente 38,2 % de la demande d'emploi, soit 2 points de plus qu'en 2011. Néanmoins, il reste proportionnellement en dessous du niveau national (39,1 %). Un quart des demandeurs d'emploi de longue durée est âgé de 52 ans et plus.

Contrairement à l'année précédente, les hommes sont plus touchés que les femmes par la dégradation du marché du travail (respectivement + 11,0 % et + 9,2 %). Cette situation se retrouve également au niveau national.

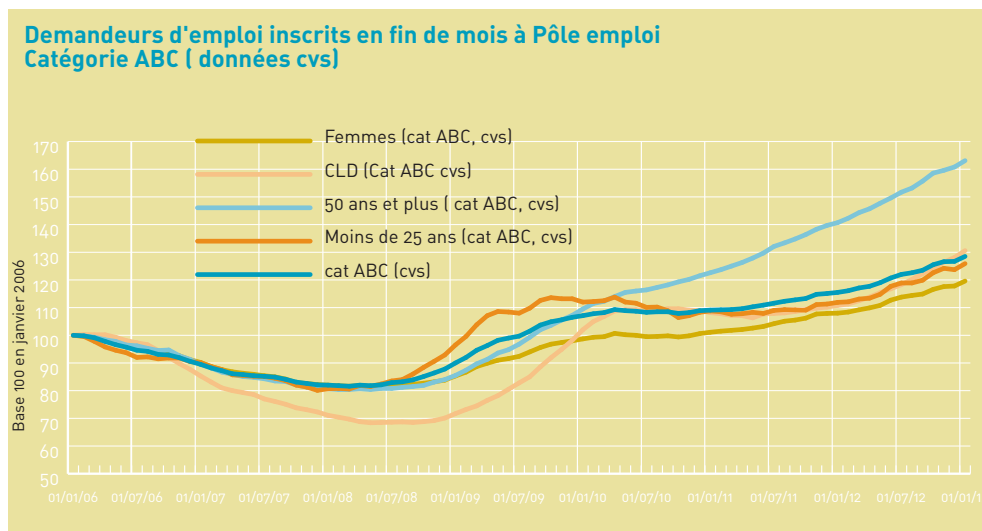
Les demandeurs inscrits depuis un an et plus fortement impactés

Demandeurs d'emploi en fin de mois par public en région Centre (données brutes) - Catégories A, B et C	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011	Evolution en un an en %
Femmes	93 192	85 334	9,2
Moins de 25 ans (*)	33 931	30 529	11,1
50 ans et plus (*)	37 699	32 730	15,2
Demande d'emploi de longue durée (inscrits depuis un an ou plus)	69 353	59 619	16,3
Ensemble	181 319	164 696	10,1

(*)L'âge est calculé en âge en fin de mois

Source : STMT - Pôle emploi, Dares

Situation fragile pour tous les publics en 2012



Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des CVS : Pôle emploi Centre, DIRECCTE Centre. L'âge est calculé en âge en fin de mois

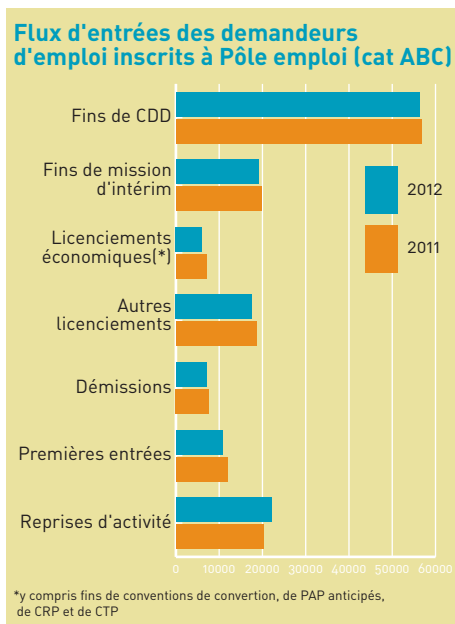
Une stagnation des nouvelles inscriptions accompagnée d'une baisse des sorties

Sur l'ensemble de l'année 2012, en région Centre, le nombre d'entrées à Pôle emploi en catégories A, B et C demeure supérieur à celui des sorties. En effet, Pôle emploi comptabilise 229 000 inscriptions pour 210 000 sorties (données brutes). En un an, les inscriptions restent quasiment stables (-0,3 %) tandis que les sorties diminuent (-2,3 %).

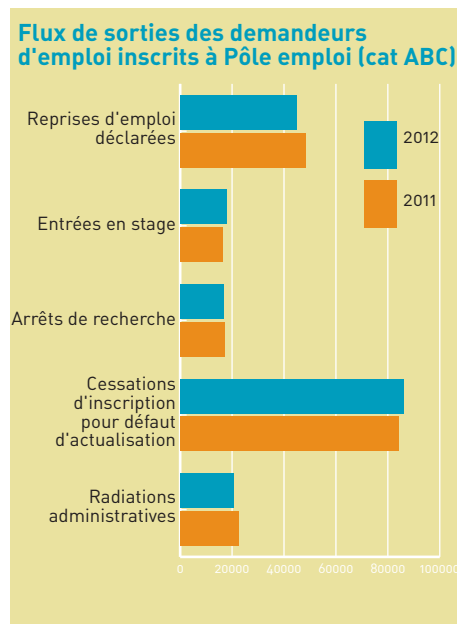
Quel que soit le motif d'inscription à l'exception des reprises d'activité et des autres cas, les entrées diminuent. C'est notamment le cas des licenciements (économiques ou autres), des premières entrées et des démissions. Pour les fins de contrat à durée déterminée, représentant près d'un quart des inscriptions, cette baisse est moindre. A noter que les ruptures conventionnelles (comptabilisées dans « autres cas »), représentant près de 5 % des entrées, continuent de progresser depuis le début de la mesure en 2008. Pour les motifs de sorties, seules les cessations d'inscriptions pour défaut d'actualisation et les entrées en stage s'accroissent.

Tous les départements enregistrent un nombre d'inscriptions supérieur à celui des sorties. La baisse annuelle des sorties touche l'ensemble des départements. En revanche, les situations divergent quant aux entrées. Les inscriptions progressent dans l'Eure-et-Loir, l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher tandis que dans le Cher, l'Indre et le Loiret, elles reculent.

Flux d'entrées et de sorties des demandeurs d'emploi



Source : STMT - Pôle emploi, Dares (données brutes)



Source : STMT - Pôle emploi, Dares (données brutes)

Repli des offres d'emploi

Avec près de 136 000 offres d'emploi déposées à Pôle emploi (données brutes), l'année 2012 se solde par une forte diminution de -11,3 % des propositions d'emploi, baisse semblable à celle de la France métropolitaine (-11,8 %). Le nombre d'offres d'emploi durables (plus de six mois) et celles de courtes durées reculent de manière comparable. Si l'année 2012 tranche avec les hausses observées au cours des deux dernières années, le nombre d'offres d'emploi reste toutefois supérieur à celui de 2009 (126 000 offres). Ce repli annuel concerne tous les domaines de métiers recherchés.

Stagnation des déclarations uniques d'embauche

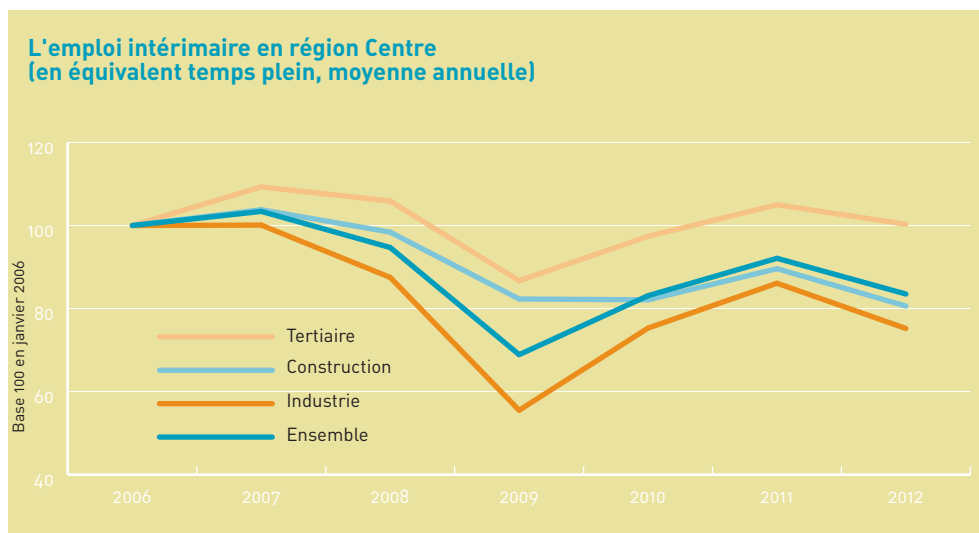
En 2012, 596 600 déclarations uniques d'embauche (DUE hors intérim et agriculture) ont été recensées en région Centre. Ce nombre demeure relativement stable par rapport à l'année précédente (+0,4 %). La hausse des intentions d'embauche dans le tertiaire, principal secteur contributeur, compense le recul dans l'industrie et le commerce (représentant respectivement 5 % et 4 % des DUE).

Les intentions d'embauche se concentrent dans quelques secteurs d'activité du tertiaire notamment « l'hébergement et restauration », « l'action sociale et hébergement social », le commerce, les « activités de services administratifs et de soutien », les « arts, spectacles et activités récréatives ». Ils représentent respectivement 15 %, 14 %, 12 %, 11 % et 10 % des DUE.

Contraction dans l'intérim

L'intérim reste une variable d'ajustement en temps de difficultés économiques. Tous secteurs confondus, le nombre d'emplois intérimaires en équivalent temps plein décroît de -9,4 % entre 2011 et 2012, baisse qui tranche avec la hausse observée depuis 2009. Le recours au travail temporaire représente en moyenne 25 530 emplois ETP en 2012 soit 747 436 contrats conclus. Ce recul s'explique par la diminution du volume du travail temporaire dans les principaux secteurs, notamment l'industrie (-12,7 %), la construction (-10,0 %) et les transports-entrepôt (-2,1 %).

Baisse de l'emploi intérimaire en région Centre



Source : Pôle emploi - Dares (données brutes)

RSA : 26 000 demandeurs d'emploi ayant des droits payables en 2012

Mis en place en juin 2009 en France métropolitaine, le Revenu de Solidarité Active (RSA) est venu se substituer au Revenu Minimum d'Insertion (RMI), à l'Allocation Parent Isolé (API) et aux dispositifs d'intéressements à la reprise d'emploi. En septembre 2010, le RSA s'étend aux jeunes de moins de 25 ans sous certaines conditions (cf. encadré Sources et définitions).

Fin 2012, 26 065 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B et C sont bénéficiaires d'une allocation au titre du RSA, soit 14,4 % de la demande d'emploi régionale. En un an, ce public s'accroît de +18,8 %, soit une augmentation supérieure à celle de la France métropolitaine (+11,9 %) et à celle de l'année précédente (+7,3 %) dans la région.

L'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher sont les deux départements de la région les plus touchés par cette hausse. L'accroissement y est supérieur à la moyenne régionale. Toutefois, la proportion de ce public dans la demande d'emploi n'est pas la plus élevée parmi les départements de la région Centre. Cette part varie de 11,9 % dans le Loir-et-Cher à 18,6 % dans le Cher.

La composante « socle » du RSA, prolongement du RMI et de l'API, s'accroît plus fortement entre fin 2011 et fin 2012 que les deux autres composantes (« RSA socle-activité » et « RSA activité seule »). De plus, elle concentre deux tiers des demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA. Ce public ne possède aucune ressource hormis le RSA. Près de 20 % sont des bénéficiaires du « RSA activité seule » permettant aux foyers de compléter des revenus d'activité faibles.

Près de huit demandeurs d'emploi ayant des droits payables au RSA ont entre 25 et 49 ans. En revanche, la part des moins de 25 ans est faible (6 %) ce qui s'explique notamment par les conditions particulières du dispositif pour les moins de 25 ans et concerne en grande majorité des femmes.

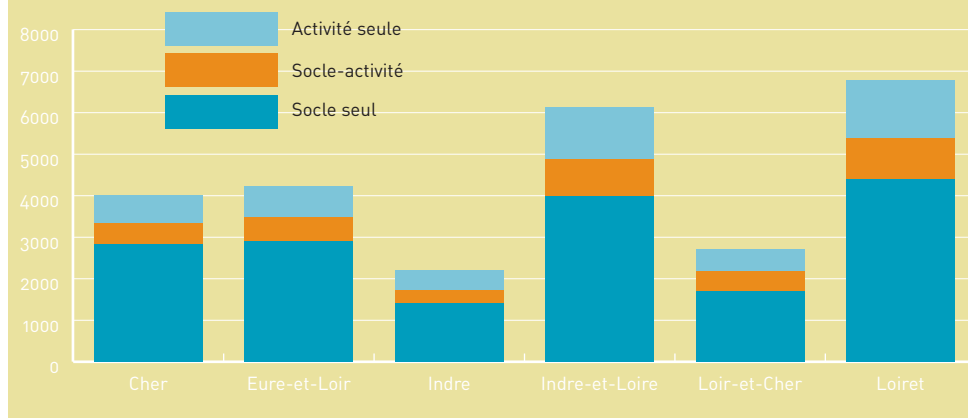
Les hommes sont surreprésentés parmi les bénéficiaires du RSA « socle », alors que les femmes sont majoritaires parmi les bénéficiaires du RSA « activité seule ».

Demandeurs d'emploi en fin de mois (cat. ABC) ayant un droit payable au RSA (au 31/12 - données brutes)

Catégories	2010	2011	2012
Socle seul	13 114	14 072	17 212
Socle-activité	3 083	3 366	3 763
Activité seule	4 235	4 494	5 090
Ensemble	20 432	21 932	26 065

Source : STMT - Pôle emploi, Dares (données brutes)

Demandeurs d'emploi (cat ABC) ayant un droit payable au RSA selon la composante fin décembre 2012



Source : Pôle emploi - Dares (données brutes)

SOURCES ET DÉFINITIONS

Définitions des demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du CNIS sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- **catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- **catégorie B** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- **catégorie C** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Concernant les motifs de sorties, l'interprétation est plus difficile. Selon les enquêtes réalisées sur un échantillon représentatif des sortants au niveau national, environ 40 % des personnes sorties pour non actualisation de la situation mensuelle ont en fait repris un emploi.

Avertissement - En raison d'un incident de gestion, des entrées ont été générées à tort sur la période février 2011 à février 2012. La surestimation des entrées sur l'ensemble de la période est d'environ 2 415 en région Centre catégories ABC, données brutes. Cet incident n'a toutefois pas eu d'effet sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois ni sur l'évolution de ces effectifs d'un mois sur l'autre. Il est à noter que le volume des entrées comptabilisées en trop n'est pas uniforme sur la période concernée ; il a été plus marqué entre septembre 2011 et février 2012. Cette surestimation explique une partie de l'écart observé fin 2011 et début 2012 entre la variation du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C et le solde entre les flux d'entrées et les flux de sorties.

Offres collectées à Pôle emploi

Les évolutions des offres recueillies dans les différents secteurs d'activité économique sont tributaires de la façon dont se décline la part de marché de Pôle emploi. Elles ne reflètent donc pas toujours celles du marché dans son ensemble.

RSA : Le Revenu de Solidarité Active (RSA) a été mis en place à compter du 1^{er} juin 2009. Il se substitue au RMI et à l'API ainsi qu'aux dispositifs associés d'aides financières à la reprise d'emploi (CI-RMA, contrat d'avenir, primes d'intéressements...). Au 1^{er} septembre 2010, le dispositif du RSA s'élargit aux jeunes actifs de 18 à 25 ans sous conditions d'activité professionnelle préalable (deux années travaillant au cours des trois dernières années). Le RSA est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti (si elles sont inférieures à ce dernier).

On distingue trois catégories d'allocataires RSA :

- **RSA socle** : l'allocataire n'a aucune ressource.
- **RSA socle et activité** : le bénéficiaire a de faibles revenus d'activité et l'ensemble des ressources est inférieur au montant forfaitaire : il bénéficie d'une partie du « RSA socle » et du « RSA activité ».
- **RSA activité seul** : l'allocataire a de faibles revenus d'activité et l'ensemble des ressources est supérieur au montant forfaitaire.

Avertissement - Sont repérés ici les demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA i.e. les bénéficiaires (allocataires ou conjoints) d'une allocation au titre du RSA. Le nombre de ces bénéficiaires n'est pas directement comparable à celui des demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts. En effet, ce dernier recouvre également des personnes dont le droit est suspendu. L'information sur le nombre de demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA n'est disponible que depuis juillet 2010.

En décembre 2011, le nombre d'allocataires de la Caf bénéficiant du RSA s'élève à 62 500 en région Centre. Quant aux demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA (cat. ABC), leur nombre s'établit à 21 900.

Dispositif de recherche d'emploi : A compter du 1^{er} janvier 2012, les articles L. 5421-3 alinéa 2 et L.5411-8 relatifs à la dispense de recherche d'emploi sont supprimés. Ce dispositif continue de s'appliquer aux bénéficiaires en cours, mais plus aucune entrée n'est possible.

DUE (Déclaration unique d'embauche) : L'Urssaf recense les intentions d'embauche de tout salarié au sens du droit du travail, quelles que soient la nature et la durée du contrat. Sont exclus les particuliers employeurs à domicile, les stagiaires avec convention de stage, les vendeurs à domicile, les salariés dont l'embauche est réalisée à l'étranger. Le champ exclut également les déclarations adressées à la Mutualité Sociale Agricole par les entreprises relevant de ce régime.

Intérim : Pôle emploi recense les missions d'intérim déclarées par les agences de travail temporaire. A partir de cette information mensuelle, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Les statistiques relatives au mois m sont fondées sur les relevés des missions adressées à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire avant la fin du mois m+2.

Emplois équivalent temps plein : volume total de travail effectué par les intérimaires rapportés au volume total de travail effectué par une personne travaillant à temps plein.

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) du Centre

12, place de l'Etape - CS 85809 - 45058 ORLEANS CEDEX 1
Téléphone : 02 38 77 68 00 Fax : 02 38 77 68 01
www.centre.direccte.gouv.fr

Directeur de la publication : Patrice GRELICHE

Réalisation : Pascale CASAMAYOU (Service Etudes Evaluation Statistiques)
Mise en page : Sylvie GAILLOT